

12 février 1998 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'aide aux handicapés dans leur vie quotidienne, leur intégration dans la société et le rôle de l'Association des Paralysés de France, Paris le 12 février 1998.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme l'an dernier, je voudrais saluer les lauréats des "Victoires sur le handicap". Je les remercie d'avoir mis leur esprit d'invention et leur générosité au service de la liberté des personnes handicapées, en leur donnant accès à de nouveaux espaces dans tous les domaines de la vie.

Les "victoires sur le handicap", c'est la main tendue de citoyens en direction d'autres citoyens. Elles ouvrent un chemin pour que notre société apprenne à franchir les barrières de l'indifférence en se montrant plus attentive aux difficultés quotidiennes de ceux de ses membres qui sont touchés par le handicap.

Votre démarche correspond à une vérité profonde : la victoire sur le handicap n'est pas l'affaire d'une seule bataille & elle se conquiert jour après jour.

C'est d'abord la victoire des personnes handicapées elles-mêmes, face aux obstacles dont leur parcours quotidien est jalonné - obstacles qu'il leur faut surmonter, à force de volonté, sans jamais désespérer, malgré les moments de découragement, les souffrances et parfois l'incompréhension.

Mais, seules, les personnes handicapées ne peuvent l'emporter. Elles ont besoin des autres. N'est-ce pas le cas, d'ailleurs, de chacun d'entre nous, même quand ce besoin est exprimé de manière moins visible ?

Pour les aider à affronter les nombreux défis du handicap, la France engage depuis longtemps des moyens importants. Je pense aux établissements d'accueil et aux ateliers protégés, dont le développement doit tant à l'action inlassable de votre association. Je pense aussi à la législation mise en place en 1987 pour faciliter l'emploi des personnes handicapées. Je pense encore à tout ce qui a été entrepris, mais aussi à tout ce qui reste à faire, pour assurer l'aménagement des logements et faciliter l'accessibilité des lieux publics et des transports aux personnes à motricité réduite. Je citerai enfin l'allocation aux adultes handicapés créée en 1975.

Cette politique est indispensable. Année après année, elle doit être poursuivie et élargie.

Mais surmonter le handicap n'est pas seulement affaire de lois, d'institutions et de financements. Au delà de cette politique, si nécessaire qu'elle soit, les personnes handicapées ont besoin d'autre chose. Elle ne prendront véritablement toute leur place dans la société que si l'ensemble de nos concitoyens accepte de se pencher sur leurs difficultés, afin de chercher avec elles des solutions simples, pratiques et efficaces, à la portée de chacun.

L'expérience prouve - votre expérience - qu'il est possible d'améliorer jour après jour, point par point, les conditions de vie et de travail de tous ceux pour qui les difficultés de la vie semblaient souvent insurmontables. Vous le démontrez année après année : face au handicap, la citoyenneté réside moins dans l'accomplissement de tours de force exceptionnels que dans une implication de chaque jour.

Aussi les "victoires sur le handicap" ne cherchent-elles pas à récompenser des exploits mais plutôt à distinguer des initiatives concrètes, parfois modestes, à l'échelle de ce qui est possible partout en France, pourvu d'y penser et de le vouloir. J'apprécie que ces initiatives, sélectionnées à l'occasion de la remise des "victoires départementales", viennent de toutes les régions de notre pays.

Elles sont le témoignage des ressources de coeur et d'imagination que les Français sont capables de mettre au service des grandes causes. Ici, on inventera un prototype d'équipement permettant à des enfants handicapés de pratiquer l'équitation. Là, on organisera des séjours de fin de semaine pour accueillir des enfants ou des adultes handicapés. Ailleurs, une entreprise, pourtant petite, aménagera une ligne de travail pour les personnes en fauteuil roulant, et ce seront les personnes valides qui s'adapteront à ces postes de travail et non l'inverse. Ailleurs encore, on reconnaîtra la démarche généreuse et persévérante d'une classe d'école qui, depuis la maternelle, accompagne dans son insertion scolaire une enfant handicapée motrice.

Beaucoup d'autres initiatives auraient certainement mérité d'être saluées. Les "victoires sur le handicap" sont en effet exemplaires au meilleur sens du terme. Il ne s'agit pas de modèles inaccessibles, mais d'initiatives que chacun doit pouvoir reproduire là où il vit. C'est ainsi que l'on permettra aux personnes handicapées d'être vraiment des citoyens comme les autres, intégrés à la vie de la cité comme au monde du travail, présents à l'école et à l'université comme dans les lieux de culture et de loisirs.

En contribuant à diffuser dans notre société les valeurs de fraternité, vous montrez que la solidarité prend tout son sens lorsqu'elle cesse d'être anonyme et collective pour s'enraciner dans des liens de personne à personne.

Je souhaite que vous fassiez école !